

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 juillet 2015
(convocation du 3 juillet 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, M. RAUTUREAU Benoît, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11 h 20
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noel à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 12 h 30
M. PUJOL Patrick à M. CAZABONNE Alain
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 12h30
M. DUCHENE Michel à Mme WALRYCK Anne
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique
M. AOUZERATE Erick à M. BOBET Patrick à partir de 13h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kevin à partir de 10h40
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 13h10
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal de 9h45 à 10h45
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. BOUTEYRE Jacques à M. MANGON Jacques
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
Mme CALMELS Virginie à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h
Mme COLLET Brigitte à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 13h15
M. DAVID Jean-Louis à Mme CUNY Emmanuelle
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan jusqu'à 10h10

M. DELAUX Stéphan à Mme FRONZES Magali à partir de 12h50
Mme DESSERTINE Laurence à M. ALCALA Dominique
M. FELTESSE Vincent à M. TURON Jean-Pierre
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. HICKEL Daniel à Mme ROUX-LABAT Karine
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 13h10
M. LAMAISON Serge à M. VERNEJOUL Michel
Mme LAPLACE Frédérique à M. FETOUEH Marik à partir de 11h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h50
M. LOTHaire Pierre à Mme BERNARD Maribel
Mme LOUNICI Zeineb à Mme IRIART Dominique
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. GARRIGUES Guillaume
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h
M. ROBERT Fabien à M. RAUTUREAU Benoît à partir de 12h50
Mme THIEBAULT Gladys à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie
Mme TOUTON Elisabeth à Mme VILLANOVE Marie-Hélène à partir de 12 h 20

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Aquitaine Europe Communication (AEC) - Subvention - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation d'Aquitaine Europe Communication (AEC)

L'association AEC est l'agence aquitaine des initiatives numériques, créée le 30 août 1995. Elle est constituée de 10 salariés, 36 adhérents et bénéficie à un public d'environ 2 000 personnes.

Elle agit depuis 20 ans dans l'ensemble du champ numérique et articule ses services autour de trois axes majeurs : veille opérationnelle, émergence numérique et intermédiation stratégique.

Cela se traduit par l'aménagement de services, de diffusion d'information, de formation et d'aide au montage de projets innovants, dont l'objectif central est le développement de la filière numérique et de son économie.

Son action s'inscrit en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les associations et les entreprises. Les formes de son intervention (ateliers, conférences, rencontres) assurent un ancrage territorial fort.

Le soutien et la collaboration de Bordeaux Métropole avec AEC a permis de renforcer son action dans de nombreux domaines dans le champ des services numériques comme notamment celui de l'ouverture de données publiques mais aussi l'écriture du projet de Cité numérique ou la démarche French tech.

Publics ciblés

- Pouvoirs publics (administrations, collectivités, organismes consulaires)
- Élus et services
- Entreprises et leurs regroupements et/ou associations et/ou fédérations (12 associations professionnelles du numérique en Aquitaine dont 10 sur le territoire de Bordeaux Métropole)

- Société civile dans une démarche de participation citoyenne (grand public, associations, médias, etc.)
- Grand public (via les principaux médias locaux et régionaux)

Le programme d'actions AEC en partenariat avec Bordeaux Métropole en 2015

Dans le champ des actions en faveur du développement de services numériques

- Open Data

Engagé au côté de notre établissement dans l'effort en matière d'ouverture des données, AEC propose de poursuivre pour la 3^e année dans le sens de la sensibilisation et de la médiation :

- Organisation des Hackathons énergie (avec ERDF) et mobilité (avec SNCF, aéroport, etc.) : des événements ayant pour but de faciliter la mise en relation de partenaires pour la création de projets et la réponse à des appels à projets
- Sensibilisation opérationnelle des élus des communes de la Métropole
- Valorisation de la Métropole au niveau national

- Métrolab

AEC est partenaire de ce dispositif depuis sa création en 2013. L'objectif est de créer les conditions de l'émergence de nouveaux projets par la rencontre entre différentes typologies d'acteurs (entreprises, laboratoires, collectivités), afin de mettre en œuvre des projets sur le territoire (expérimentation, appels à projets, marchés publics, contrats de recherche et développent principalement).

À noter la convergence des problématiques liées à l'énergie avec le congrès ITS World Congress 2015 qui se déroulera à Bordeaux du 5 au 9 octobre.

- Poursuite du Métrolab « Livinglab et laboratoire des usages ». 2 ateliers sont prévus en 2015
- Organisation d'un Métrolab « Showroom Smart City » sur le 2^e semestre. 3 ateliers programmés

Travail conjointement avec Bordeaux Euratlantique comme laboratoire à ciel ouvert de services Smart City, en liaison avec les startups locales et le showroom de la Cité numérique, autour des thèmes suivants : smart grid, gestion du trafic, éclairage public intelligent, vidéo protection, point Wifi, outil de signalement... Ce travail s'inscrira en relation étroite avec la préparation de la candidature à l'appel à projet européen « smart cities and communities »

- Veille juridique et technologique : partage des éléments de veille sur l'actualité du secteur numérique

Dans le cadre de la préfiguration et de la gestion du projet de Cité numérique

- Accompagnement à la définition des projets dans la phase de préfiguration de la Cité numérique :
 - Définition des contenus et modèle économique de l'espace d'animation
 - Définition des contenus et modèle économique de l'école numérique
 - Définition opérationnelle et du modèle économique du centre d'innovation
 - Accompagnement du volet mutualisable des projets de porteurs privés (Fablab, mobilethèque, vidéo...)
- Gestion du « Tripo », l'incubateur héberge une douzaine de startups installées à la Cité numérique, qui bénéficient d'un accompagnement personnalisé
- Animation de la communauté
 - Espace événementiel : un événement par mois organisé dans un espace dédié à cet effet
- Gouvernance : organisation des comités techniques tous les 2 mois (présentation de l'avancement du projet, ordre du jour, compte-rendus)

Dans le cadre du déploiement du plan d'action de la démarche French Tech Bordeaux Métropole

Réalisation des actions suivantes :

- Cartographier et publier sur le site les acteurs de l'accompagnement et les aides, en fonction des stades de développement des startups
- Rendre lisibles les offres de formation initiales et continues « orientées startups »
- Rendre visibles les offres d'emplois et de stage issues des startups
- Détecter auprès des startups et opérer à moyen terme les formations manquantes sur le territoire
- Cartographier et valoriser les espaces physiques de démonstrations et d'expérimentations de la métropole : showrooms, fablabs, livinglabs (en lien avec les travaux menés dans le cadre du dispositif Métrolab « Livinglab et laboratoire des usages »)

Budget prévisionnel

AEC demande une aide sous forme de subvention de fonctionnement à hauteur de 133 000 euros, pour un budget prévisionnel total de 1 292 000 euros.

| CHARGES (TTC) | MONTANT | PRODUITS (TTC) | MONTANT |
|--|------------------|--|------------------|
| 60 Achat | | 70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises | |
| Prestations de services | 160 000 | | 252 000 |
| Achats matières et fournitures | 34 000 | | |
| 61 Services extérieurs | | 74 Subventions | |
| Locations immobilières et mobilières | 120 000 | Etat / Caisse des Dépôts | |
| Entretien et réparation | 32 000 | Région | 765 000 |
| Assurance | 3 000 | Départements, pays et agglos | 139 000 |
| Documentation | 3 000 | Bordeaux Métropole | 133 000 |
| Divers | 2 100 | Communes | |
| 62 Autres services extérieurs | | Organismes sociaux | |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 16 000 | Fonds européens | |
| Publicité, publication | 9 000 | Agence de services et paiement | |
| Déplacements, missions | 100 000 | Autres aides, dons ou subventions affectées | |
| Services bancaires, autres | 23 000 | | |
| 63 Impôts et taxes | | 75-Autres produits de gestion courante | |
| Impôts et taxes sur rémunération | 41 400 | Cotisations | 3 000 |
| Autres impôts et taxes | 4 500 | Reprise sur subventions d'investissement | |
| 64-Charges de personnel | | 76 Produits financiers | |
| Rémunération des personnels | 470 000 | | |
| Charges sociales | 235 000 | 78 Reports | |
| Autres charges de personnel | | Ressources non utilisées d'opérations antérieures | |
| 65 Autres charges de gestion courante | 1 000 | | |
| 66 Charges financières | 3 000 | | |
| 67 Charges exceptionnelles | | | |
| 68 Dotation aux amortissements | 35 000 | | |
| TOTAL DES CHARGES | 1 292 000 | TOTAL DES PRODUITS | 1 292 000 |
| <i>86 Emplois des contributions volontaires en nature</i> | | <i>87 Contributions volontaires en nature</i> | |
| <i>Secours en nature</i> | | <i>Bénévolat</i> | |
| <i>Mise à disposition gratuite de biens et prestations</i> | | <i>Prestations en nature</i> | |
| <i>Personnel bénévole</i> | | <i>Dons en nature</i> | |
| TOTAL | 1 292 000 | TOTAL | 1 292 000 |

Le soutien de Bordeaux Métropole au programme de travail de l'Association

Bordeaux Métropole intervient depuis 2011 pour soutenir AEC, lui ayant accordé en 2014 une subvention d'un montant de 140 000€ pour son programme d'action (délibération 2014/0585 du 26 septembre 2014). Au regard de l'ensemble des actions envisagées sur 2015, et tout particulièrement de l'implication de cet acteur dans l'animation et le développement de la filière numérique locale, et de l'adhésion reconduite de Bordeaux Métropole à l'association, il vous est proposé d'accorder à AEC une subvention de fonctionnement de 133 000€, tenant compte des efforts budgétaires demandés (-5% entre 2014 et 2015) soit 10,3% du budget prévisionnel de 1 292 000€.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du code général des collectivités territoriales,

VU le SMDE (Schéma métropolitain de développement économique) adopté par délibération du Conseil communautaire du 25 mars 2011,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'association Aquitaine Europe Communication à hauteur de 133 000 € TTC pour un budget subventionnable de 1 292 000€ nécessaire à la réalisation de son programme d'actions 2015 est pleinement justifiée au regard de la politique de Bordeaux Métropole dans le secteur du numérique et de l'économie numérique,

DECIDE

Article 1 : D'attribuer une subvention de fonctionnement de 133 000€ à l'association AEC pour son programme d'actions 2015.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention métropolitaine.

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 8162, CDR BE00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 juillet 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 JUILLET 2015

PUBLIÉ LE : 22 JUILLET 2015

M. ALAIN TURBY